

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne

Relevé de décisions – Mercredi 15 octobre 2025

Présidence de Monsieur
Kenza OCCANSEY

Membres présents : Christiane BARRET, Sylvain BOUCHERAND, William MAROIS, Marie-Hélène MEYLING, Kenza OCCANSEY, Marianne TRIVIDIC, Martine VIGNAU, Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, Julian LAMARE.

Membres excusés : Marie-Josée BALDUCCHI, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylviane GIAMPINO, Christèle GRAS-LE-GUEN, Grégoire TIROT.

Collège des Garantes : Sandrine RUI.

Invités participants : Léa ANGULO, Elodie ALBEROLA, Emilie CHEVALIER, Maxime CHARCOSSET, Franck ESCOUBES, Judith FERRANDO.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant (CCTE) s'est réuni, mercredi 15 octobre 2025, sous la présidence de M. Kenza OCCANSEY, et a arrêté les décisions suivantes :

VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 08.10.25

Le Comité de gouvernance adopte le relevé de décisions du 8 octobre 2025 sans réserve.

DEROULÉ DE LA SESSION 5

Le Comité de gouvernance valide le déroulé proposé pour la session 5 de la Convention.

S'agissant de l'échange entre les conventionnels en plénière, prévu le samedi afin d'acter collectivement les grandes orientations de la Convention, le Comité de gouvernance adopte les décisions suivantes :

- Le collectif d'animation sera chargé de conduire le débat en s'appuyant notamment des travaux des précédentes sessions ;
- Les débats porteront sur trois sujets :
 - Le scénario global d'organisation des temps de l'enfant ;
 - L'école comme lieu principal des apprentissages et des activités ;
 - Le degré d'autonomie laissé à l'échelle locale dans l'organisation des temps de l'enfant ;
- Des questions incidentes seront projetées pour chacun des sujets de débat, afin que les conventionnels soient amenés à interroger les implications des grandes orientations choisies ;
- Des cartons de couleur (vert, orange et blanc) permettront de visualiser l'adhésion des conventionnels ;
- Un chronomètre garantira l'équilibre dans le traitement des différents sujets abordés.

Le Comité de gouvernance approuve la mise à disposition d'un espace libre et autogéré, accessible aux citoyens qui le souhaitent, conformément à la demande de certains conventionnels lors de la précédente session.

AUDITIONS

Le Comité de gouvernance acte la transmission aux conventionnels du document retraçant l'ensemble des demandes d'auditions issues des citoyennes et citoyens et les suites apportées.

COMITE DE RELECTURE D'EXPERTS

Le Comité de gouvernance valide la typologie d'experts, en charge de procéder à une relecture factuelle du rapport de la Convention entre la session 6 et 7 :

- Expertise en médecine et santé ;
- Expertise en droit : des enfants, de la famille, du travail ;
- Expertise en système scolaire et éducatif ;
- Expertise en politiques territoriales ;
- Expertise du domaine associatif.

Cette typologie sera présentée aux citoyens en session 5.

RETOURS SUR LA SESSION A DU PANEL D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Le Comité de gouvernance valide les modalités et les formats de restitution de la session A du panel d'enfants et d'adolescents proposés pour la session 5 : un document de synthèse des contributions, un temps de restitution oral en hémicycle ainsi que la diffusion d'une vidéo des jeunes.

CAHIERS D'ACTEURS

Le Comité de gouvernance valide l'ensemble des cahiers d'acteurs transmis.

Il approuve le report de la date butoir de remise des cahiers d'acteurs au lundi 20 octobre 2025.